

Se déplacer en toute sécurité

Pour les personnes à mobilité réduite, un simple rendez-vous chez le médecin peut devenir problématique. Le service des transports de la Croix-Rouge suisse permet de rester mobile malgré l'âge ou les affections physiques.

TEXTE JEAN PINESI

«Sans ce service de la Croix-Rouge, je ne sais pas comment je ferais pour me déplacer!» Chaque lundi après-midi, Odile Cattin (88 ans) doit se rendre chez son physiothérapeute, dont le cabinet se situe au centre de La Chaux-de-Fonds. Veuve, elle a quatre enfants et cinq petits-enfants adultes (qui lui ont donné quatre arrière-petits-enfants), mais tous travaillent, s'occupent de leurs familles ou n'habitent plus La Chaux-de-Fonds. Elle fait donc

appel au service des transports de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel (CRNE), dont l'existence lui avait été signalée par une connaissance. Ce service est destiné à toute personne qui, pour une raison ou une autre, ne peut pas se déplacer par ses propres moyens (handicap, accident, etc.) ou qui est en âge AVS. Il est assuré par quelque 7400 chauffeurs bénévoles pour l'ensemble de la Suisse. Pour la CRNE, ils sont 55 (15 femmes et 40 hommes).

Willy Reichenbach (74 ans) est l'un d'eux. Ancien enseignant, il a ressenti le besoin de se rendre utile et de donner quelque chose aux autres une fois la retraite venue. Un jour par semaine, le lundi, il officie comme chauffeur bénévole de la Croix-Rouge neuchâteloise. «Mais en cas de nécessité, on peut m'appeler aussi un autre jour pour dépanner», nous précise-t-il en donnant le bras à Odile Cattin pour l'accompagner tout doucement à la voiture. «Le chauffeur bénévole doit tenir compte des handicaps des bénéficiaires du service et s'adapter à leurs besoins», explique-t-il.

Sa mission consiste à aller chercher les bénéficiaires du service à leur domicile, à les accompagner à leur rendez-vous, à les attendre et à les ramener chez eux. L'essentiel de ses déplacements ont lieu en ville, mais il peut arriver qu'il y ait des transports à effectuer extra-muros. Comme, par exemple, dans la ville voisine du Locle, ou dans des hôpitaux ou centres de rééducation en Suisse. L'année dernière, il a parcouru 2635 km. Au total, la CRNE a assuré 13500 transports en 2017 pour 200000 km parcourus.

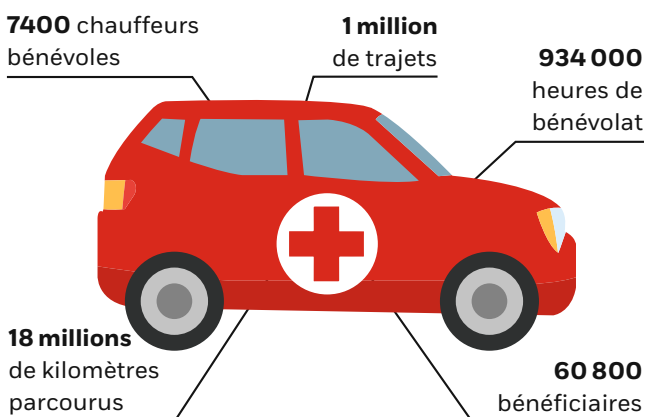
Le service n'est pas gratuit (retrouvez infos, contacts et tarifs selon les régions sur: prestations.redcross.ch). Les caisses maladies peuvent partiellement prendre en charge le montant des transports. Le plus simple pour les bénéficiaires est de contacter leur assurance pour savoir s'ils ont droit à un remboursement et, si oui, dans quelle proportion.

Avec le temps, des liens de confiance, voire d'amitié, peuvent se nouer entre bénéficiaires et bénévoles. «J'ai

Rapports de confiance
Dix ans après ses débuts en tant que chauffeur bénévole, il ne regrette pas son choix: «Dans cette activité, on donne, mais on reçoit aussi beaucoup, souligne-t-il. Elle me permet de voir le monde et mon entourage d'une autre manière et d'éviter de juger sur les apparences.»

Le transport de Madame Cattin est le dernier de sa

LE SERVICE DES TRANSPORTS DE LA CRS 2017 en chiffres pour l'ensemble de la Suisse





Willy Reichenbach, chauffeur bénévole, raccompagne avec précaution Odile Cattin après sa visite chez le physiothérapeute.

entièrement confiance en mon chauffeur, confirme Odile Cattin. Je ne m'en passerai pour rien au monde.» Des propos enthousiastes auxquels font écho les impressions de Willy Reichenbach: «Dans leur immense majorité, les bénéficiaires nous expriment beaucoup de reconnaissance. Ce sont généralement des gens ouverts et je n'ai eu jusqu'à présent que des expériences positives.» ●

ACTE N° 280

De l'aide pour qui en a besoin

Coop est désormais partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse (CRS). Coop et la CRS ont en effet décidé, en 2015, de consolider leur collaboration qui dure déjà depuis plusieurs années afin d'aider rapidement et simplement les personnes dans le besoin.



Cet acte et bien d'autres sur:
www.des-paroles-aux-actes.ch/280

